

COMMUNIQUÉ

Le Fonds municipal vert de la FCM accorde une aide financière de 145 750 \$ à la Ville de Guelph pour la réalisation de l'étude de faisabilité de son système énergétique communautaire

Guelph (Ontario), le 8 janvier 2010 – Basil Stewart, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et maire de Summerside (Î.-P.-É.), et l'honorable Lisa Raitt, ministre des Ressources naturelles, ont annoncé aujourd'hui une subvention du Fonds municipal vert (FMV) de 145 750 \$ pour la réalisation de l'étude de faisabilité du système énergétique communautaire de la Ville de Guelph, qui a été conçu pour le chauffage, la climatisation et l'électricité de trois grands ensembles, l'Hôpital général de Guelph, le centre-ville et l'Université de Guelph.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a dit M. Stewart. L'aide financière et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de toutes les régions du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, au moyen du Fonds municipal vert, a dit M^{me} Raitt. La subvention annoncée aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les municipalités canadiennes, comme la Ville de Guelph, à assurer un avenir plus vert à leurs citoyens. »

Guelph Hydro Inc. et Union Gas Limited, en partenariat avec la Ville de Guelph, examineront, dans le cadre de l'étude, différentes sources d'énergie renouvelable (électricité d'origine solaire et éolienne, chauffage solaire, chauffage et climatisation géothermiques), ainsi que l'utilisation de granules issues de déchets des lieux d'enfouissement comme combustible pour la production d'énergie pour le système énergétique communautaire, dont la conception prévoit la rénovation de l'installation existante et de l'infrastructure du système énergétique.

L'étude examinera aussi d'autres solutions permettant d'améliorer l'efficacité énergétique et comprendra une analyse du cycle de vie englobant l'évaluation et la comparaison des impacts environnementaux et sociaux de chaque solution envisagée. Le rapport d'étude final comprendra les dessins de conception préliminaires, une estimation préliminaire des coûts, un calendrier de mise en œuvre et abordera les autorisations réglementaires requises.

L'aménagement d'un système énergétique communautaire devrait entraîner la réduction de la facture énergétique globale, la diminution des émissions de carbone, l'amélioration de la qualité de l'air, la création d'emplois locaux, l'implantation d'entreprises vertes et la

réduction des pertes d'électricité en transport sur de grandes distances. Il permettra aussi de réduire les achats d'une électricité moins propre et plus coûteuse en période de pointe.

Si la faisabilité du système énergétique communautaire se confirme, l'initiative de la Ville de Guelph pourrait servir de modèle à d'autres centres urbains de taille moyenne au Canada, dans la perspective, à long terme, de l'utilisation d'énergies renouvelables et de conservation de l'énergie.

« Guelph Hydro Inc. s'est engagée à fournir l'électricité à notre collectivité, et ce projet représente un autre moyen pour nous de respecter notre engagement, a souligné Barry Chuddy, chef de la direction de Guelph Hydro Inc. En tant que principale responsable de la mise en œuvre du système énergétique communautaire de la Ville, Guelph Hydro Inc. croit que l'énergie communautaire est un élément clé pour garantir un avenir énergétique durable à la Ville de Guelph. »

« Ce projet est stimulant pour Union Gas Limited, car l'engagement conjoint de tous les partenaires financiers illustre bien la valeur de la coopération dans la création de collectivités plus durables », a ajouté Mel Ydreos, vice-président, marketing et service à la clientèle, Union Gas Limited.

Le Fonds municipal vert est une dotation du gouvernement du Canada administrée par la FCM. Le Fonds appuie les partenariats et permet d'accroître l'effet de levier des investissements publics et privés afin d'atteindre de nouvelles normes de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle soutient l'aménagement de collectivités durables afin d'améliorer la qualité de vie en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

– 30 –

Renseignements

Guelph Hydro Inc.

Mark Unsworth, ing.
Vice-président, développement des affaires
Guelph Hydro Inc.
Tél. : 519-837-4731
Télé. : 519-856-1055
Courriel :

munsworth@guelphhydro.com
www.guelphhydroinc.com

Fonds municipal vert de la FCM

Lorie Boucher
Gestionnaire, Communications et Marketing
Fonds municipal vert

Fédération canadienne des municipalités

Tél. : 613-907-6298

Télé. : 613-244-1515

Courriel : lboucher@fcm.ca

www.fcm.ca/gmf

Ressources naturelles Canada

Jocelyne Turner
Attachée de presse
Bureau de la ministre
Ressources naturelles Canada

Tél. : 613-996-2007

Télé. : 613 943-0663

www.nrcan-rncan.gc.ca

Ville de Guelph

Rob Kerr
Gestionnaire de programme, Plan
énergétique communautaire
Ville de Guelph

Tél. : 519 822-1260, poste 2079
Télec. : 519-837-5664
Courriel : rob.kerr@guelph.ca
www.guelph.ca